



COMITE EXECUTIF DE LA PROVINCE DE LIEGE

OBJET : FORMULAIRE D'INTRODUCTION D'UNE PROPOSITION OU
D'UNE INTERPELLATION A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE /
EXTRAORDINAIRE PROVINCIALE

Identification du demandeur(s) :

Club ou association de clubs :

Matricule(s) :

Représentant : **Nom** :

Prénom :

Fonction :

Adresse mail :

Cadre de l'interpellation : Administratif – Disciplinaire – Financier – Sportif (*)

Matière(s) concernée(s) : AMENDEMENT / ADAPTATION / NOUVEAUTE (*)

Sujet de l'intervention :

Règlement en cause : / A CRÉER / AUTRE (définir) (*)

Article(s) dont il est question :

Contextes et explications quant à l'interpellation ou la proposition :

Proposition de changement :

Nombre d'annexes jointes :

N.B. :

**Ce courrier, pour être reçu lors de l'assemblée annuelle ordinaire qui se tient habituellement le 3^{ème} ou le 4^{ème} W-E de janvier, doit impérativement parvenir au secrétariat provincial avant le 05 décembre précédent.

**Pour les assemblées extraordinaires éventuelles, il suffit que ce courrier soit en possession du secrétariat provincial au moment où les convocations sont envoyées ; un mailing d'information étant transmis aux clubs affiliés dans le même temps que la décision de la tenue prochaine d'une réunion.

**Pour les autres réunions ordinaires et non publiques, le C.E.P. appréciera du fond du courrier et un suivi sera apporté à l'émetteur pour autant que l'écrit ne soit pas inadéquat ou injurieux.

**Le courrier est à transmettre au secrétaire de province, rue de l'Etang, n° 138 à 4102 Ougrée (pour la voie postale) ou à « secretariat@petanque-liege.be » par mail.

Date et signature du déposant :

(*) Biffer les mentions inutiles